



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CAVIGNAC

Envoyé en préfecture le 10/05/2023

Reçu en préfecture le 10/05/2023

Publié le

ID : 033-213301146-20230504-41_2023-DE



L'An deux mil vingt-trois, le 4 mai à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Guillaume CHARRIER, le Maire de la commune de CAVIGNAC

Date de convocation du Conseil : le 27/04/2023

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Nombre de présents : 14 - Nombre de votants : 18

Présents : Mmes Foucher, Coureaud, Pastureau, Garcia, Payet, Branco, Gault, Lecroq, MM. Charrier, Chaulet, Roussel, Le Grel, Bussy, Lasserre

Absents excusés : Mme Larsonneur qui donne pouvoir à Mme Pastureau, M. Jaubleau qui donne pouvoir à M. Chaulet, M. Didier qui donne pouvoir à M. Le Grel, M. Malapeyre qui donne pouvoir à M. Charrier et M. Moïoli

Secrétaire de Séance : M. Le Grel

Modification des cautions des locations de la salle polyvalente

Il est proposé de modifier 2 cautions de location adoptées le 1^{er} décembre 2022 par délibération n°72-2022, à savoir les cautions de sous-location de 150€ à 200€ pour les résidents et de 150€ à 300€ pour les agents

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE DU BAS			
AU 01/01/2023	TOUTE L'ANNEE	MONTANT DES ARRHES	MONTANT DE LA CAUTION Bris et Ménage
PERSONNES RESIDENTES DE LA COMMUNE Personnes payant une TF, TH, TP ou justifiant de leur domicile sur la commune	190,00 € (160,00 €)*	100,00 € (50,00 €)*	1000,00 € 200,00 € (300,00 € 70,00 €)* 200€ Cauton si sous-location
PERSONNES EXTERIEURES A LA COMMUNE	390,00 € (310,00 €)*	200,00 € (70,00 €)*	1000,00 € 200,00 € (300,00 € 70,00 €)*
ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE Loto, assemblée générale, exposition...	0,00 €	0,00 €	1000,00 € 200,00 € (300,00 € 70,00 €)*
ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE SI REPAS Vin d'honneur, lunch, repas	50,00 € (20,00 €)*	50,00 € (20,00 €)*	1000,00 € 200,00 € (300,00 € 70,00 €)*
ASSOCIATIONS EXTERIEURES A LA COMMUNE Loto, assemblée générale, vin d'honneur, exposition, repas...	150,00 € (110,00 €)*	70,00 € (50,00 €)*	1000,00 € 200,00 € (300,00 € 70,00 €)*
DINERS, DEBATS, REUNIONS POLITIQUES si repas ou vin d'honneur	100,00 € (75,00 €)*	50,00 € (20,00 €)*	1000,00 € 200,00 € (300,00 € 70,00 €)*

REUNIONS PUBLIQUES, SYNDICALES, DDE, GENDARMERIE, POLITIQUES SANS REPAS	0,00 €	0,00 €	200,00 € (300,00 € 70,00 €)*
REUNIONS A VOCATION COMMERCIALE AVEC REPAS (BANQUE, RESEAU PRO, VITI VISTA...) UNIQUEMENT ENTREPRISES CAVIGNACAISES	0,00 €	0,00 €	1000,00 € 200,00 € (300,00 € 70,00 €)*
VENTES PRIVEES POUR UNE DUREE DE 24 HEURES	210,00 €	70,00 €	1000,00 € 200,00 € (300,00 € 70,00 €)*
EXPOSITIONS PRIVEES POUR UNE DUREE DE 24 HEURES	110,00 €	50,00 €	1000,00 € 200,00 € (300,00 € 70,00 €)*
SPECTACLE DE CIRQUE EN SALLE	70,00 €	70,00 €	1000,00 € 200,00 € (300,00 € 70,00 €)*
DU LUNDI AU JEUDI POUR LES RESIDENTS DE CAVIGNAC ET POUR UNE DUREE DE 24 HEURES MAXIMUM	80,00 €	50,00 €	1000,00 € 200,00 € (300,00 € 70,00 €)*
Pour les Agents de la commune (titulaires et contractuels de plus de 4 mois), 1 fois tous les 2 ans	95,00 €	50,00 €	1000,00 € 200,00 € (300,00 € 70,00 €)* 300€ Caution si sous-location
*ANCIENS TARIFS			

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver les nouveaux tarifs de caution à partir du 1^{er} juin 2023

Le Maire,

Fait et délibéré les, jour, mois et an que ci-dessus,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, ou via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication.

Guillaume CHARPIER



Le secrétaire de séance : Michel LE GREL